



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
18/01/2023

Dossier complet le :  
18/01/2023

N° d'enregistrement :  
F09323P0027

### 1. Intitulé du projet

Réfection des parements de digue amont du canal d'amenée de Donzère-Mondragon du PK 170 au PK 186.

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
10.Canalisation et régularisation des cours d'eau	consolidation ou protection des berges, par des techniques autres que végétales vivantes sur une longueur supérieure ou égale à 200 m.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le présent projet concerne la réparation des parements amont des digues de retenue du canal d'amenée de l'aménagement CNR de Donzère-Mondragon sur un linéaire de 4,5km. Les zones concernées par ce projet se situe sur :

La digue en rive droite :

- entre le PK 173.500 et PK 174.500 ;
- entre le PK 185.450 et PK 185.600 ;

La digue en rive gauche :

- entre les PK 170.250 et 170.750
- entre les PK 177.000 et 178.600 ;
- entre les PK 182.960 et 183.460 ;
- entre les PK 185.050 et 185.750.

Les réparations consistent en la substitutions des revêtements en bétons bitumineux et bétons par des enrochements percolés avec des matériaux sablo-graveleux et ponctuellement percolés au béton.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de restaurer les zones de parement détériorées pour assurer la fonctionnalité, le bon état et la sûreté des talus de ces digues de retenue de classe B (cf. Décret n° 2015-526 du 12 mai 2015 relatif aux règles applicables aux ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations et aux règles de sûreté des ouvrages hydraulique).

Cette restauration passe par l'adaptation des revêtements actuels pour résister plus durablement aux sollicitations à l'origine des désordres constatés sur les parements existants et faciliter l'exploitation et l'entretien ultérieur de l'ouvrage.

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de travaux de même nature qui ont déjà été réalisés par la CNR depuis 2009 sur d'autres tronçons des parements amont des digues du canal d'amenée de Donzère-Mondragon.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet se déroule sur 3 ans et des périodes d'intervention de début septembre à fin février à raison d'un traitement de 1500m environ par an.

La restauration des parements aura lieu sur la partie hors d'eau depuis la crête de digue et jusqu'à 1,5 m sous le plan d'eau du canal, soit entre les cotes (59.50) et (57.00) m NGFO.

Ils seront réalisés par tronçon entre 10 et 25m linéaire ouvert glissant pour la sûreté de l'ouvrage.

Les travaux consistent dans:

- enlèvement du revêtement actuel artificiel en enrobés (10 cm d'épaisseur)
- enlèvement des 40 premiers centimètres de matériaux sablo-graveleux pour être réutilisés ultérieurement lors de la percolation des enrochements
- pose de la nouvelle protection en enrochements 10/100kg
- percolation des blocs d'enrochement avec un mélange limon gravier
- ensemencement du talus avec un mélange grainier labellisé végétal local pour éviter aussi la prolifération espèces exotiques envahissantes

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase exploitation ces parements feront l'objet d'un entretien végétation adapté, conciliant enjeux de sûreté et prise en compte de l'environnement..

Une surveillance régulière des ouvrages réparés sera réalisée selon les conditions de suivi des ouvrages de sûreté hydraulique. Tous désordres constatés fera l'objet de diagnostic et de réparations si nécessaire.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de demande d'autorisation de travaux relatif au code de l'énergie valant loi sur l'eau.

Article R521-38 du code de l'énergie.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Linéaire à réparer: 4500m largeur moyenne: 10m surface moyenne: 4,5 ha (=45 000m <sup>2</sup> )	ml ml ha

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

Canal d'aménagé de l'aménagement hydro-électrique de Donzère-Mondragon.

communes concernées:

Donzère (26), La Garde Adhémar (26), Saint-Paul-Trois-Châteaux (26), Bollène (84).

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 04° 41' 23 " 057 Lat. 44° 26' 43 " 910

Point d'arrivée :

Long. 04° 44' 27 " 707 Lat. 44° 19' 00 " 541

Communes traversées :

communes traversées:

Donzère (26), La Garde Adhémar (26), Saint-Paul-Trois-Châteaux (26), Bollène (84).

#### Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Canal de Donzère-Mondragon et aérodrome de Pierrelatte 820030251. ENSEMBLE FONCTIONNEL FORME PAR LE MOYEN-RHONE ET SES ANNEXES FLUVIALES 820000351 LE RHÔNE 930012343
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	RNCFS de Donzère-Mondragon.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT approuvé Areva-NC, usine W et COMURHEX (cf.arrêté préfectoral n° 2014254-0023 du 11/09/2014).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie du projet se situe dans le sites Natura 2000 correspondant à la ZPS « Marais de l'île vieille et alentour » et à proximité (distance < 360m) de la ZSC « Milieux alluviaux du Rhône aval » .
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	environ 6000m3 de graves, graviers et sable issus des massifs de digue. Réemploi de la majeure partie de ces matériaux pour le projet. Impact négligeable.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Apport d'environ 300m3 de limon pour fertiliser le sol sur la partie hors d'eau et favoriser le développement de la végétation après ensemencement d'un mélange grainier labellisé végétal local. - Apport pour la fourniture extérieure des enrochements (provenance de carrières agréées)
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	nucléaire ; impact négligeable ICPE ; impact négligeable Rupture de barrage ; impact faible. (ref. georisques.gouv.fr).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	séisme; modéré (ref. georisques.gouv.fr)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Temporairement en phase travaux, circulation des camions pour les approvisionnements et évacuations de matériaux, limitée aux pistes et voiries existantes. Impact négligeable.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Bruit des engins de chantiers pendant les travaux (moteurs pelle et camions) - engins conformes à la réglementation en vigueur. Travaux réalisés en journée. Impact négligeable

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Envol de poussières inhérent à la circulation des engins de chantiers en phase travaux. Une arroseuse permettra de limiter ce phénomène. Impact négligeable.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Enrobés bitumineux =&gt; évacuation en filière de recyclage</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les travaux sont limités dans l'espace et le temps sur une même zone de réparation.  
 Ré-emploi au maximum des matériaux de déblai sablo-graveleux du site pour la modifications des parements.  
 Utilisation d'enrochements de carrières situées à proximité des zones de travaux afin de limiter la distance de circulation.  
 Revalorisation des matériaux de déconstruction , graves bitumes et bétons envoyés dans des filières de traitement agréées.  
 Calendrier adapté aux enjeux environnementaux avec des travaux en automne/hiver.  
 Arrosage des pistes empruntés par les engins de chantier pour limiter l'envol des poussières.  
 Ensemencement en fin de chantier des zones impactées par les travaux avec un mélange grainier labellisé végétal local pour éviter la colonisation par des espèces végétales exotiques envahissantes.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons qu'il n'est pas nécessaire que notre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale au titre de la catégorie 10 car les travaux concernent des parties d'ouvrages déjà artificialisées.  
 Ils permettent de substituer des matériaux en enrobés par des enrochements percolés avec un mélange limon gravier qui favorisera la réimplantation végétale. Après trois opérations similaires sur différents secteurs des parements de digue du canal d'aménagé depuis 2010, nous constatons que ces réparations en enrochements présentent des anfractuosités favorables au développement de la végétation aquatique et terrestre, ce qui n'est pas le cas sur les parements d'origine en béton bitumineux. Ces travaux apporteront donc à terme une amélioration par rapport à la forte artificialisation de l'existant.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

En annexes complémentaires:

+ Coupes type de la digue avant et après réparation.

+ comparatif avec photos de l'ouvrage avant et après travaux.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Villeneuve-lès-Avignon

le,

16/12/2022

Signature



Choynet Aymeric